



BADMINTON CLUB LES FOUS DU VOLANTS THUDINIEN

INVITATION

Tournoi national D, C2, C1 samedi 3 et dimanche 4 juin 2017

Catégories :	Capacité : 7 terrains doubles et mixtes D, C2, C1 en <u>poules</u> le samedi 3 juin simples D, C2, C1 en <u>poules</u> le dimanche 4 juin
Adresse :	Hall Polyvalent de Thuin Drève des Alliés, 124 6530 Thuin Téléphone : 0495 20.97.07
Horaires :	samedi 03/06/2017 de 9h00 à 22h00 dimanche 04/06/2017 de 9h00 à 18h30
Inscriptions :	<ul style="list-style-type: none">• en ligne sur http://fbb.tournamentsoftware.com/• à partir du <u>25/04/2017 à 20h00</u>• dernière limite : le <u>19/05/2016</u> à 23h59 sauf si clôture anticipée en raison de la limite de la capacité d'accueil.• tirage au sort le <u>24 mai 2016</u>, à 19h00, Hall Polyvalent de Thuin, Drève des Alliés, 124 à 6530 Thuin – 0495/209.707• date limite de désinscription le 19/05/2017 à 23H59. Les désinscriptions seront uniquement validées sur le site, elles ne seront pas prises en compte non confirmées par e-mail. Les désinscriptions seront confirmées par le responsable du tournoi.
Comité organisateur :	Claude Zimmermann, Loïc Liebecq, Alexandre Lackner, Elisabeth Vekić Patrick Archambeau (J.A.).
Secrétariat du tournoi :	Téléphone : +32 495 209 707 – Claude Zimmermann Courriel : tournoithuin@gmail.com
Droit d'inscription :	8 € pour 1 discipline 15 € pour 2 disciplines 20 € pour 3 disciplines
Juge-arbitre :	Patrick ARCHAMBEAU
Responsable antidopage :	Elisabeth VEKIC
Divers :	Restauration et petite restauration, buffet froid le samedi soir (sur réservation à tournoithuin@gmail.com).

Règlement :

1. Le tournoi se déroulera selon les règlements de la FBB (et des articles LFBB). Tous les articles dudit règlement seront d'application et seront tous individuellement des mentions de l'invitation. En cas de manquement, la commission sportive sera autorisée à appliquer les règlements et les sanctions qui en découleraient pour chaque article de règlement ou de mention non respectée. Les joueurs récréants ne peuvent pas s'inscrire au tournoi.
2. Les joueurs doivent être en ordre d'affiliation auprès de leur ligue ou de leur fédération le jour de leur inscription (art. C111).
3. Inscriptions dans maximum trois disciplines.
Interdiction de s'inscrire dans la même discipline dans deux classements différents (par ex. DXC2 et DXC1).
4. Les volants sont à charge des joueurs et en vente dans la salle sur le Stand DREAMSPORTS.
Plastique MAVIS 300 jaune pour les D et plumes Wilson Team 77 pour les C2 et C1.
5. La présence des joueurs est requise une demi-heure avant leur 1^{er} match. L'heure du premier match sera communiquée via adresse e-mail et sur <http://lfbf.tournamentsoftware.com/>.
6. En cas d'absence au tournoi même partielle, veuillez prévenir le secrétaire du tournoi et envoyer un justificatif valable uniquement auprès de J. VAN HOUDT, Rue des Cytises 29, 4460 Grâce-Hollogne, vanhoudt@lfbf.be dans un délai de 5 jours ouvrables.
7. La tenue réglementaire est de rigueur (art. C117 et 118). Les semelles de couleur ne sont pas admises dans la salle.
8. Chaque joueur peut être appelé à arbitrer.
9. Le comité organisateur, se réserve le droit de prendre toute décision en vue du bon déroulement du tournoi, pour autant que les règlements soient respectés.
Au cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, la discipline concernée sera annulée ou couplée à une série supérieure.
Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre des joueurs et de clôturer anticipativement les inscriptions.
10. L'inscription rend le paiement obligatoire sauf les cas prévus par l'art. C112 des règlements.
11. Les joueurs ne peuvent quitter la salle sans l'autorisation du juge-arbitre.
12. Toute inscription non conforme se verra refusée.
13. Le coaching étant autorisé, les joueurs doivent désigner un coach au début de chaque partie et en avertir l'équipe adverse, l'arbitre et le juge-arbitre.
14. En double, les inscriptions des 2 joueurs sont requises pour que la paire soit formée (exception inscription avec X). Les paires complètes seront validées et les joueurs inscrits avec X seront réserve.
15. Le tournoi se déroulant en poules, les inscriptions sont limitées. Elles seront donc prises en considération dans l'ordre d'arrivée.
Les classements de poule seront en accord avec l'article 213 § 6 du règlement C200.
16. Le joueur absent pour sa première rencontre sans raison valable sera exclu du tournoi pour l'ensemble des disciplines où il était inscrit (valable le samedi comme le dimanche).
17. Le joueur en s'inscrivant reconnaît avoir eu connaissance du contenu de l'invitation.

Les joueurs prenant des médicaments doivent fournir au juge-arbitre, ou au responsable antidopage, une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer après le tournoi auprès du juge-arbitre.

Pour rappel, par son affiliation, le sportif reconnaît qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de la Ligue Francophone Belge de Badminton - ASBL et le règlement de procédure de la commission disciplinaire instituée par la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de la Ligue Francophone Belge de Badminton - ASBL en matière de violation des règles antidopage.

Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de la Ligue Francophone Belge de Badminton – ASBL, seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard.

Tableaux
(à titre indicatif) :

Tableau du samedi – Maximum 143 matchs
(les chiffres des tableaux indiquent les paires/joueurs)

	C1	C2	D
Double messieurs	12	12	12
Double dames	6	12	12
Double mixte	12	18	18

Tableau du dimanche – Maximum 119 matchs

	C1	C2	D
Simple messieurs	12	24	24
Simple dames	9	12	12

Conformément à l'article 109 du Règlement général sur l'organisation de compétitions de la FBB, je confirme la validité du formulaire d'invitation au tournoi du Badminton Club Les Fous du Volant thudinien les 3 et 4 juin 2017, dont je suis le juge-arbitre.

Patrick Archambeau